

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU COMITE SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019**

■ **Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires**

■ **Nombre de membres votants : 21**

Titulaires présents : 16

Titulaires représentés :

Suppléants : 3

Procurations : 2

■ L'an deux mille dix-neuf, Jeudi 4 avril 2019 à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Philippe PETIT, Président.

■ **Délégués titulaires présents :**

■ ■ CC des Coteaux du Girou : MM. BLANC Ch., BOUCHE J., CUJIVES D.,
■ ■ PLICQUE P., VINTILLAS E.
■ ■ CC du Frontonnais : MM. CAVAGNAC H., DUPUY D., NADALIN D.,
■ ■ PETIT Pa., PETIT Ph., VASSAL J-P.
■ ■ CC des Hauts Tolosans : Mme AYGAT C., MM. BOISSIERES J., CLUZET A.,
■ ■ ESPIE J-C.
■ ■ CC Val' Aïgo : M. DUMOULIN J-M.

■ **Délégués titulaires représentés :**

■ ■ CC des Coteaux du Girou : M. CALAS D. représenté par M. ANJARD N.
■ ■ (Suppléant)
■ ■ M. ROUMAGNAC L. représenté M. GENEVE J-L.
■ ■ (Suppléant)
■ ■ CC du Frontonnais : M. GALLINARO A. représenté par Mme TIRMAN S.
■ ■ (Suppléante)
■ ■ CC des Hauts Tolosans : M. DULONG D. représenté par M. CLUZET A.
■ ■ (Pouvoir)
■ ■ CC Val' Aïgo : M. SALIERES J-L. représenté par M. PETIT Ph.
■ ■ (Pouvoir)

■ **Délégués titulaires absents ou excusés :**

■ ■ CC du Frontonnais : MM. MIQUEL D., PAPILLAULT P.
■ ■ CC des Hauts Tolosans : Mme FRAYARD C., MM. ANSELME E., JANER G.,
■ ■ LAGORCE P., ZANETTI L.
■ ■ CC Val' Aïgo : Mme GAYRAUD I., MM. LAVIGNOLLE V., OGET E.

Délibération n ° 2019 / 08

■ **Objet :** **Vote du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) sur la base du rapport d'orientation budgétaire 2019**

■ **VU** l'article 11 de la loi du 6 février 1992 et de l'article L 2312-1 du Code Général des
■ Collectivités Territoriales et des nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la
■ responsabilité financières des collectivités territoriales prévues par la loi portant nouvelle
■ organisation territoriale de la République (NOTRe) n°2015-991 du 7 Août 2015, un débat

doit avoir lieu sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Conformément au décret n°2016-841 du 24 juin 2016, le rapport d'orientation budgétaire contenant des données synthétiques sur la situation financière du syndicat a été établi pour servir de support au débat.

En préalable au débat, Monsieur le Président fait lecture du rapport communiqué aux membres du Comité syndical en amont de la séance.

Axe par axe, objectif par objectif, le Président déploie les éléments structurels du budget, ainsi que la situation financière du syndicat, plus amplement exposée au préalable dans le cadre du vote du compte administratif 2018.

Après la tenue du débat, le Président propose donc aux membres du Comité syndical :

- de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires, basé sur le rapport d'orientation budgétaire, annexé à la présente délibération, établi pour servir de support au débat.

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1er : **DE PRENDRE ACTE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires, basé sur le Rapport d'orientation budgétaire, annexé à la présente délibération, établi pour servir de support au débat.

Article 2 : **DE TRANSMETTRE** au représentant de l'Etat et au Receveur du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain la présente délibération annexée du rapport d'orientation budgétaire.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents.**

Pour copie conforme,

Date de la convocation :	28/03/2019
Date d'affichage :	28/03/2019
Certifié exécutoire le :	11/04/2019
Affichée le :	11/04/2019

Philippe PETIT,
Président

